



DETERGENT DÉSINFECTANT SURFACES DURES

TRAITEMENTS BACTÉRICIDE, LEVURICIDE, FONGICIDE et VIRUCIDE

- Large spectre d'activité désinfectante
- Fortement mouillant et pénétrant
- Actif en dilution en eau dure > 300 ppm CaCO₃
- Non caustique : sans soude, ni potasse caustique
- Non parfumé
- N'altère pas les matières plastiques, ni les métaux non ferreux usuels aux concentrations préconisées

Usage en Collectivités



Usage en Agroalimentaire



Usage domaine médical



PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

Concentré à diluer dans l'eau.

Caractères nettoyant avec fonction désinfectante simultanée en condition de saleté.

Basse tension superficielle conférant un haut pouvoir pénétrant des souillures.

Large spectre d'activité désinfectante :

	Norme	Concentration	condition	Germes tests
Efficacité bactéricide	EN 1276 (suspension test)	2,5 % (5 mn)	Saleté	<i>Pseudomonas aeruginosa</i> <i>Escherichia coli</i> <i>Staphylococcus aureus</i> <i>Enterococcus hirae</i>
	EN 1276 (suspension test)	0,5 % (5 mn)	Propreté	<i>Pseudomonas aeruginosa</i> <i>Escherichia coli</i> <i>Staphylococcus aureus</i> <i>Enterococcus hirae</i>
	EN 13727 (domaine médical)	5 % (1 mn)	Saleté	<i>Pseudomonas aeruginosa</i> <i>Enterococcus hirae</i> <i>Staphylococcus aureus</i>
	EN 13697 (surface tests)	4 % (5 mn)	Saleté	<i>Pseudomonas aeruginosa</i> <i>Escherichia coli</i> <i>Staphylococcus aureus</i> <i>Enterococcus hirae</i>
	EN 13697 (surface tests)	4 % (5 mn)	Saleté	<i>Listeria monocytogenes</i> <i>Salmonella typhimurium</i>
	EN 13697 (surface tests)	3 % (15 mn)	Saleté	<i>Pseudomonas aeruginosa</i>
	EN 13697 (surface tests)	5 % (5 mn)	Propreté	<i>Acinetobacter baumannii</i> <i>Enterococcus faecium</i>
	EN 13697 (surface tests)	5 % (5 mn)	Propreté	<i>Staphylococcus aureus</i> MRSA <i>Escherichia coli</i> ESBL
Efficacité fongicide	EN 1650 (suspension test)	5 % (15 mn)	Saleté	<i>Candida albicans</i> <i>Aspergillus brasiliensis</i>
	EN 1650 (suspension test)	5 % (15 mn)	Propreté	<i>Candida albicans</i> <i>Aspergillus brasiliensis</i>
	EN 13624 (domaine médical)	7,5 % (5 mn)	Saleté	<i>Candida albicans</i> <i>Aspergillus brasiliensis</i>
	EN 13697 (surface tests)	5 % (15 mn)	Saleté	<i>Candida albicans</i> <i>Aspergillus brasiliensis</i>
Efficacité Levuricide	EN 1650 (suspension test)	0,75 % (15 mn)	Saleté	<i>Candida albicans</i>
	EN 1650 (suspension test)	0,1% (15 mn)	Propreté	<i>Candida albicans</i>
	EN 13624 (domaine médical)	2,5 % (5 mn)	Saleté	<i>Candida albicans</i>
	EN 13697 (surface tests)	0,1 % (15 mn)	Saleté	<i>Candida albicans</i>
	EN 13697 (surface tests)	1 % (5 mn)	Saleté	<i>Candida albicans</i>
Efficacité Virucide	EN 14476 (suspension test) (domaine médical)	5 % (15 mn)	Propreté	<i>Poliovirus type 1</i>
	EN 14476 (suspension test) (domaine médical)	5 % (15 mn)	Propreté	<i>Adenovirus type 5</i>
	EN 14476 (suspension test) (domaine médical)	5 % (5 mn)	Propreté	<i>Murine norovirus</i>

Elimine les microorganismes responsables de fermentations malodorantes, odeurs de putréfaction, de moisi, etc...

Efficace et économique pour les industries agroalimentaires, cuisines restauration, collectivités, professions de santé, etc...

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ETAT PHYSIQUE	Liquide
MASSE VOLUMIQUE	1010 g/l +/- 20 g/l
RÉACTION CHIMIQUE	Faiblement alcaline, non caustique
D C O à 1‰	120 mg / l
ODEUR	Non parfumé
TENSION SUPERFICIELLE	25,11 dyne/cm à 5 %

ASPECT	Limpide
pH pur	12 à 12,8
pH à 1,5 %	10,5
pH à 4 %	10,8
COULEUR	Rouge
IONOGÉNÉITÉ	Cationique

MODES ET DOSES D'EMPLOI

Surfaces agroalimentaires et collectivités :		
	Dilution	Temps d'action
traitement bactéricide	4 %	5 minutes
traitement fongicide	5 %	15 minutes

Débarrasser les surfaces des résidus, déchets d'aliments et ingrédients.

Appliquer selon le cas :

- par pulvérisation uniforme pour imprégnation des surfaces.
- au bain par immersion, trempage ou par brossage des matériels et ustensiles.
- par aspersion ou par circulation dans les systèmes de lavage en place (N.E.P., C.I.P.)

Dans le cas de surfaces entrant en contact direct avec les aliments : terminer par un rinçage complet à l'eau potable.

Domaine médical, hôpital :		
	Dilution	Temps d'action
traitement bactéricide	5 %	1 minute
traitement fongicide	7,5 %	5 minutes

pulvérisation haute et basse pression ou canon à mousse

brossage et nettoyages manuels

aspersion ou au trempé dans un bain

En centrale d'hygiène

En circulation système de lavage en place (NEP-CIP)

PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Composés de sels d'ammonium quaternaire, sels alcalins, séquestrant, émulsionnants tensioactifs non ioniques.

Éléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 modifié par l'arrêté du 19 décembre 2013 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.

- QUALIMAT TRANSPORT : Satisfait et est en conformité avec : Les exigences Niveau D (Niveau B + Désinfection) avec un désinfectant agréé pour le contact alimentaire du cahier des charges QUALIMAT TRANSPORT

RECOMMANDATIONS

DANGER

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P301 + P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau (ou se doucher). P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P391 Recueillir le produit répandu. P405 Garder sous clef. P501 Eliminer l'emballage vide ou le récipient non utilisé en déchèterie conformément à la réglementation nationale.

Utilisations professionnelles

Usages biocides TP 2* et TP 4* : **45 g/kg chlorure de didécyldiméthyl ammonium**
 Contient CHLORURE DE DIDÉCYLDIMÉTHYLAMMONIUM, 2-AMINOETHANOL et ALCOHOLS, C9-11, ETHOXYLATED
 - moins de 5% de : agents de surface non ioniques
 - désinfectants

« Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit ». Élimination du produit et de l'emballage : pour l'élimination faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Réemploi de l'emballage interdit. Lors de l'utilisation du produit bien veiller à rincer ou égoutter parfaitement le bidon. L'effet biocide intervient dans les 10 minutes après traitement, sa durée d'action est stoppée par un rinçage complet et contrôlé à l'eau. La durée d'action est de plusieurs heures dans le cas où il n'y a pas rinçage de la surface. L'intervalle de temps entre chaque application est défini par le plan d'hygiène établi lors de l'étude HACCP. Occupation des locaux après traitement ne nécessitant pas de délai.

Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas mélanger avec d'autres produits tels que savons et substances de caractères anioniques.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés. UFI : WWQ3-V01T-J00X-SQ7A

*Type de produits 2 : Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux.

*Type de produits 4 : Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux.



USINE MICHEL

Sarl au capital de 8000€
 890 Rte de Carpentras
 04.90.20.10.77.

R.C. 451.822.837.
 84740 VELLERON
 nil.usine2@free.fr

Extrait conditions de vente : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. **NOTA :** Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.